

Mardi 2 avril 2019

Plan de bataille pour l'emploi

Aider les entreprises à recruter par la formation

**Christelle Morançais visite l'entreprise Sermop à Laval
et rencontre des bénéficiaires des dispositifs régionaux mis en place**



Aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter les formations des demandeurs d'emploi (+30%), favoriser l'accès des seniors à la formation, faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement,... sont autant d'actions au cœur du plan de bataille pour l'emploi lancé par la Région, il y a à peine un an. Avec ce plan, la Région en collaboration avec ses partenaires souhaite activer tous les leviers pour lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional.

« Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous sommes partis à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous territorialisons davantage nos politiques de l'emploi et prenons en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. » a rappelé Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, en venant aujourd'hui à l'entreprise Sermop à Laval, en présence de Pôle emploi, pour rencontrer des bénéficiaires du programme « RÉGION FORMATION - ACCÈS Emploi » (stagiaires en cours de formation et salariés recrutés en contrat de professionnalisation) et échanger avec leur actuel employeur sur ses problématiques de recrutement.

L'entreprise SERMOP à Laval

Spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques et d'outillages de précision, la Sermop répond aux demandes de l'industrie à l'unité, en petite et en moyenne série. Elle réalise des pièces et sous-ensembles mécaniques en proto, petites et moyennes séries en développant un savoir-faire unique destiné à l'automobile, l'agroalimentaire, le médical, l'ingénierie, l'électronique, le ferroviaire, le nautisme, le médical, la fabrication de machines spéciales, la compétition...

L'entreprise a eu recours à un accompagnement pour le recrutement, en prévision d'un remplacement pour départ à la retraite d'un salarié à l'été 2019. Il s'agissait d'un recrutement pour un poste de technicien cellule d'usinage robotisée. Après une période d'immersion en entreprise d'une semaine, Pôle emploi a déterminé le plan de formation TPME d'une durée de 564 h (à compter du 25 février 2019), pour un coût pédagogique pris en charge à hauteur de 7 226 €.

Pour répondre à sa problématique de recrutement, la SERMOP a également conclu deux contrats d'apprentissage avec des apprentis en BTS « conception processus réalisation de produits » au CFA de l'AFPI.

« REGION FORMATION – ACCES Emploi »

La Région cofinance, aux côtés de Pôle emploi, les Parcours TPME avec la mobilisation du PACTE d'investissement dans les compétences 2019-2022. Pour 2019, la Région prévoit d'attribuer 2 775 000 € à Pôle emploi pour la réalisation de 370 parcours (prise en charge des coûts pédagogiques, de la rémunération et des aides à la mobilité - dont 1 350 000 au titre du PACTE.

Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France, mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis – 5,2% ou Les Herbiers – 4,5%) alors que d'autres (Saumur ou Le Mans) pâtissent d'un taux de chômage de 8,8% et 9,6%. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

La Région se mobilise avec ses partenaires pour la bataille de l'emploi

Par **ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelle**, la **Région** peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **collaborant avec l'ensemble des partenaires** en Pays de la Loire (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCO, Chambres consulaires,...).

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92